

Communiqué de presse

7 mars 2023

Le gérontopôle Hauts-de-France sera créé le 7 juillet 2023, date de son Assemblée Générale constitutive

A l'occasion de la convention d'affaires européenne AgeingFit organisée à Lille les 6 et 7 mars 2023 se sont réunis la Région Hauts-de-France, l'ARS Hauts-de-France et la Carsat Hauts-de-France pour annoncer la création d'un gérontopôle Hauts-de-France le 7 juillet prochain, date de son Assemblée Générale constitutive. Cette Assemblée Générale rassemblera les acteurs œuvrant dans le champ de la prise en soin et de l'accompagnement de la personne âgée à domicile, en ville et en institution, de la recherche sur le vieillissement, de l'industrie, de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que les institutions territoriales, les collectivités locales et les groupes de protection sociale. Leur but grâce à cette démarche ? Agir en faveur du bien vieillir, en bonne santé, et pour la prise en soin des personnes âgées sur le territoire régional.

La région Hauts-de-France rejoindra en juillet 2023 la communauté des régions françaises dotées d'un gérontopôle

Les estimations concernant le vieillissement de la population régionale montrent qu'entre 2013 et 2050, notre région comptera 640 000 seniors (de 65 ans ou plus) supplémentaires, soit une hausse de 1,4 % par an en moyenne. Les Hauts-de-France abriteront ainsi 1,4 million de seniors en 2050, contre 920 000 aujourd'hui. La part des seniors passerait ainsi dans la région de 15 % en 2013 à 25 % en 2050.

A partir de juillet 2023, la région Hauts-de-France se dotera d'un gérontopôle et rejoindra ainsi les neuf régions françaises à s'en être déjà dotées. Ces structures fédèrent les communautés d'acteurs suivantes : acteurs œuvrant dans le champ de la prise en soin et de l'accompagnement de la personne âgée à domicile, en ville et en institutions hospitalières, acteurs de la recherche sur le vieillissement, de l'industrie, de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que les institutions territoriales, les collectivités locales et les groupes de protection sociale. Tous trouvent dans le cadre des gérontopôles un cadre de concertation pour soutenir de nouveaux projets d'envergure en faveur du bien vieillir, adaptés aux forces et aux particularités de leur territoire.

« L'institution régionale se réjouit de la création à venir d'un gérontopôle et place beaucoup d'espoirs et d'ambitions en ce nouvel acteur. Nous attendons d'abord du futur gérontopôle qu'il joue pleinement son rôle d'appui à l'émergence d'initiatives concrètes pour améliorer le quotidien des populations âgées et leurs aidants familiaux et professionnels, dans des domaines aussi variés que l'accès aux soins, le logement ou encore la mobilité. Ensuite, qu'il permette de mener l'évaluation de ces initiatives afin de faciliter leur généralisation pour qu'elles bénéficient au plus grand nombre » indique Anne Pinon, Vice-Présidente en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales à la Région Hauts-de-France.

Qu'attendre d'un gérontopôle en notre région ?

Tous les gérontopôles ont en commun un double cœur de mission.

-Il s'agit d'abord de favoriser l'émergence de nouveaux projets, nés de la concertation et du dialogue entre ses parties prenantes. Par leur dimension collective et plurielle, les gérontopôles ont ainsi vocation à faire émerger, notamment par leur mode de construction collectif, la survenue de projets, tant dans les champs scientifique que pédagogique, sanitaire ou organisationnel, économique ou sociétal.

-Il s'agit ensuite de coordonner davantage les actions et initiatives relevant des champs du développement territorial, de la recherche, de la prise en soin, de l'économie et de la formation.

« Le futur gérontopôle Hauts-de-France permettra d'intensifier les collaborations scientifiques régionales interdisciplinaires associant particulièrement la santé et les sciences humaines et sociales, tout en contribuant à l'évaluation des politiques publiques centrées sur le vieillissement à travers un travail de recherche collectif. Grâce à cela, nous pourrons accroître la performance régionale de la communauté scientifique dans les appels à projets nationaux et européens, ce dont je me réjouis » a expliqué Prof. François Puisieux, Responsable médical de la clinique de gérontologie du CHU de Lille.

Au-delà de ces apports fondamentaux, la création d'un gérontopôle en Hauts-de-France permettra également de se connecter aux autres gérontopôles français afin de collaborer sur des enjeux communs, en se nourrissant des expérimentations réussies de chacun, ou encore de rayonner à l'international grâce à la tenue de projets d'envergure, permettant de nouer de nouvelles collaborations européennes.

Où en est-on de la préfiguration du gérontopôle Hauts-de-France ?

Le travail de préfiguration du gérontopôle Hauts-de-France a été initié dès le début de l'année 2022, et confié par la Carsat Hauts-de-France, l'ARS Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France à Eurasanté, qui dispose de plus de 20 ans d'expérience dans l'impulsion et la conduite de projets collaboratifs ralliant des acteurs aux profils diversifiés.

Ce travail de préfiguration, soutenu par Malakoff Humanis, a permis d'abord de réunir les parties prenantes au projet afin de valider l'opportunité de créer cette nouvelle entité en région, puis de réfléchir ensemble aux priorités thématiques du futur gérontopôle Hauts-de-France. **Au total, cette phase de travail a réuni plus de 600 participants et permis de faire émerger 25 idées de projets** qui pourront s'inscrire dans le plan d'action de cette nouvelle structure.

« Parmi les idées de projets nées des contributions recueillies en groupes de travail, figurent des initiatives permettant l'amélioration de l'attractivité des métiers du bien vieillir, des démarches favorisant l'encadrement méthodologique d'un meilleur chainage expérimentation/évaluation/généralisation ou encore l'accélération de la diffusion du concept de (pré)fragilité et son déploiement en tant qu'outil de prévention que porte la Carsat Hauts-de-France de manière précurseur en France, via son programme de recherche-action Pr'Agi'Lab » indique Christophe Madika, Directeur Général de la Carsat Hauts-de-France.

Le schéma de gouvernance proposé pour ce futur gérontopôle est de créer une Association loi 1901 dotée d'une équipe dédiée et de moyens associés. L'Assemblée constitutive du 7 juillet 2023 permettra la création juridique de cette nouvelle entité, en en fixant les statuts et les lignes directrices de son plan d'action. L'impulsion de ses premiers projets verra le jour d'ici la fin de l'année 2023.

« Afin que le gérontopôle Hauts-de-France joue pleinement son rôle de cadre d'émergence de nouveaux projets et d'espace de concertation, et afin de se conformer au cahier des charges des gérontopôles, sa gouvernance se composera d'un bureau et d'un conseil d'administration représentatifs des différentes communautés d'acteurs du secteur. Les quatre mois qui nous séparent de l'assemblée générale constitutive vont nous permettre d'avancer dans le sens de la représentativité la plus large possible des différents acteurs et de préciser les missions et les projets prioritaires au bénéfice de l'innovation »
conclut Hugo Gilardi, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France.

Contact presse : Caroline AUBERGER, Directrice Communication : cauberger@eurasante.com

A propos de l'ARS Hauts-de-France

Chargée de piloter et de mettre en œuvre la politique de santé en région, l'ARS intervient dans les domaines de la prévention, de l'accès aux soins de la régulation de l'offre dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, déploiement de la e-santé, de la sécurité sanitaire, la santé environnementale. Présente dans les cinq départements de la région, l'ARS met en œuvre la politique régionale de santé en tenant compte des besoins locaux de santé dans les territoires et en lien étroit avec l'ensemble des partenaires qui partagent avec elles l'objectif d'améliorer l'état de santé des habitants des Hauts-de-France.

A propos de la Carsat Hauts-de-France

Maillon essentiel du service public et de la Sécurité Sociale, la Carsat Hauts-de-France assure des missions de proximité :

- **Accompagner la vie professionnelle jusqu'au passage à la retraite** de 1,5 millions de salariés du secteur privé / 209 234 travailleurs indépendants
- **Favoriser le bien-vieillir et prévenir la perte d'autonomie** de 1,3 millions de retraités du régime général / 154 016 retraités travailleurs indépendants
- **Assurer et prévenir les risques professionnels** de 137 000 entreprises

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des retraités à chaque moment de leur vie, la Carsat Hauts-de-France développe une forte politique d'action sociale innovante axée sur le vieillissement en santé.

Cette dernière permet aujourd'hui d'être reconnue sur le territoire des Hauts-de-France auprès de ses partenaires et porteurs de projets pour sa réelle valeur ajoutée dans l'émergence de concepts nouveaux et l'accompagnement des projets en matière d'ingénierie.

A propos de la Région Hauts-de-France

En matière de santé, il s'agit pour la Région Hauts-de-France, de promouvoir une approche globale autour de la démographie médicale, de la prévention et de la recherche médicale. En matière d'éducation, de formation, d'orientation, la Région compte s'appuyer sur ce gérontopôle pour réfléchir sur les nouveaux métiers, pour repérer les compétences, pour construire un programme de formation adapté et enfin pour développer une filière de formation d'excellence. En matière de recherche, le gérontopôle pourra s'inscrire dans les dynamiques scientifiques pluridisciplinaires et accompagner, valoriser les nombreux projets de recherche menés en Région. En matière de développement économique, l'objectif est de doter la Région d'un véritable outil d'animation de filière dédié à la Silver économie. Des opportunités de développements d'entreprises et d'emplois pourront également s'ouvrir. La construction de ce gérontopôle n'a qu'un seul objectif : améliorer le quotidien des populations âgées et de leurs aidants.